

## MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

## EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°21

DATE DE LA CONNICCATION	17 - 1
DATE DE LA CONVOCATION	L'an deux mille vingt
05/06/2020	Le onze juin à dix huit heures et quarante cinq minutes
DATE D'AFFICHAGE AU PUBLIC	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s'est réuni
15/06/2020	à la mairie en séance publique sous la présidence de M. BAZOT
	Ludovic, maire de la commune
NOMBRE DE CONSEILLERS	<u>Etaient présents</u> : Alain PIGEONNIER – Elizabeth DUFOUR – Patricia
	BAZOT – Olivier MAUGER – Olivier FLIGNY – Guillaume LEVEQUE –
En exercice : 11	Laurent RONDEAU – José MATIAS CARVALHO DE MOURA – Isabelle
Présents : 10	ROBERT
rresents : 10	
Absent(s): 1	Absent représenté : Sylvain GUICHARD par Alain PIGEONNIER
Votants: 11	
Votants : 11	<u>Secrétaire de séance</u> : Madame ROBERT Isabelle
	Le quorum étant atteint durant toute la délibération
DÉLIBERATION	Afin d'étudier les questions soumises par l'administration, les projets
N°21	intéressant la commune ou à la demande d'un conseiller municipal, le
	Maire propose la création de commissions communales permanentes et
OBJET :	la nomination de membres.
Représentants commission	
communale de : finances,	Ces commissions soumettront leurs travaux au Maire en amont des
recensement et élections.	séances publiques du conseil municipal qui délibèrera lors de ces
Développement durable,	séances.
transport et mobilité,	
commerces	Ces commissions seront présidées de droit par le Maire. Elles seront
	pilotées par un adjoint concerné.
	Un nombre permanent de conseiller représentera la commission.
	Chaque conseiller aura la faculté d'assister aux travaux des commissions
	dont il n'est pas membre après en avoir informé le Maire ou l'adjoint
	référent à la commission.
	Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au vote à main
	levée à la demande de la majorité des conseillers, comme suit :

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse: Grande Rue Prolongée 95750 LE BELLAY EN VEXIN Tél: 01 34 67 42 75 Mail: mairie@lebellayenvexin.com

Site: www.lebellayenvexin.fr

Jours & horaires: du lundi au vendredi 9h à 12h (sauf mercredi)

Permanence élu : samedi de 10h à 11h30





## **MAIRIE**

LE BELLAY EN VEXIN Elizabeth DUFOUR, Isabelle ROBERT, Laurent RONDEAU, Sylvain GUICHARD, Olivier MAUGER, Patricia BAZOT, Guillaume LEVEQUE. Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 12 juin 2020 CACHET MAIRIE EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME Le Maire, Ludovic BAZOT

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse: Grande Rue Prolongée 95750 LE BELLAY EN VEXIN Tél: 01 34 67 42 75

Mail: mairie@lebellayenvexin.com

Site: www.lebellayenvexin.fr

Jours & horaires: du lundi au vendredi 9h à 12h (sauf mercredi)

Permanence élu : samedi de 10h à 11h30





Accueil Mairie <mairie@lebellayenvexin.com>

## Réponse automatique (was: [INTERNET] délibération 21/2020 représentants commission finances, recensement et élection, développement durable, transport et mobilité, commerce)

1 message

PREF95 pref-actesdescollectiviteslocales cpref-actesdescollectiviteslocales@val-doise.gouv.fr>

À: Accueil Mairie <mairie@lebellayenvexin.com>

18 juin 2020 à 09:45

Bonjour,

Nous accusons réception de l'acte que vous avez transmis ce jour, afin que vous puissiez certifier de son caractère exécutoire.

Le présent AR est transmis automatiquement exceptionnellement, compte-tenu du contexte actuel de restriction des déplacements, en application du décret n° 2020-260 du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19. Dans le cadre du contrôle de légalité, les actes sont reçus automatiquement sur l'adresse fonctionnelle toutefois les actes transmis le samedi et le dimanche ou un jour férié ne sont visés qu'à compter du jour ouvré suivant.

Cordialement,

Le Bureau de l'intercommunalité et du contrôle de légalité

Préfecture du Val d'Oise CS 20105 5, avenue Bernard Hirsch

95010 CERGY-PONTOISE CEDEX